Newsletter du Cycle d'Orientation Régional de Grône

2021-2022 – #1 14 octobre 2021



Le Cycle d'Orientation Régional de Grône accueille les élèves des villages de Briey, Chalais, Chippis, Flanthey, Granges, Grône, Loye et Vercorin.

Il accueille également des élèves de tout le Valais dans le cadre de sa structure Sport-Arts-Formation. Le CO Grône, pour sa structure SAF, est certifié « Swiss Olympic Partner School ».

Réunions de mi-semestre

Les rencontres individuelles de misemestre sont confirmées pour les

- mardi 9 novembre (9CO),
- jeudi 11 novembre (11CO),
- vendredi 12 novembre (10CO).

Les gestes barrières sont à appliquer strictement et le port du masque est obligatoire.

* * * Transferts en cours d'année

Les transferts en cours d'année (changement de niveau) sont possibles entre la moitié du 1^{er} semestre (fin octobre) et la moitié du 2^{ème} semestre (fin mars).

Contact OSP

Mme Monica Tamayo Conseillère en orientation monica.tamayo@admin.vs.ch 027 606 45 07





Informations sur l'orientation et le système de formation en Suisse :

www.orientation.ch www.vs.ch/osp Rentrée scolaire 2021

Jeudi 19 août, rentrée scolaire pour les 328 élèves du CO Grône. Après deux années scolaires compliquées en raison du confinement puis du port du masque, élèves et enseignants ont paru heureux de reprendre le chemin des classes d'une manière aussi normale que possible, sans masque.



Nous rappelons que le port du masque reste obligatoire dans les transports publics pour les élèves du CO.

Des tests hebdomadaires, par pooling ont été effectués dans notre école, comme dans tous les autres cycles d'orientation du Valais. Au cours des 7 semaines de tests, nous avons eu 16 pools positifs, ce qui a représenté environ 120 tests PCR.

Avec le respect du *Plan de protection à l'école*, élaboré par le Département, nous espérons que cette année 2021-2022 puisse se dérouler sous les meilleures auspices et avec un minimum de quarantaines.

Nous rappelons que toute personne présentant des symptômes grippaux doit impérativement rester à domicile et contacter son médecin traitant. Si un élève présente des symptômes à l'école, il est immédiatement isolé et porte un masque jusqu'à son retour à domicile qui s'effectue dans les plus brefs délais, parents informés.

Harcèlement scolaire

Depuis une année environ, les écoles primaires de l'AEPCORG et le CO Grône se sont dotés d'une nouvelle méthode pour répondre de manière efficace aux situations d'intimidation et de harcèlement : la « Méthode de la préoccupation partagée ».

Cette méthode, vise à mettre fin à ces problématiques en déconstruisant le phénomène de groupe. En adoptant une attitude empathique et non-blâmante, un·e professionnel·le rencontre au cours d'entretiens individuels tout·e élève pouvant aider à améliorer la situation. Ces entretiens se poursuivent jusqu'à ce que la situation d'intimidation ou de harcèlement ait entièrement pris fin.

Si un élève souffre d'une situation d'intimidation ou de harcèlement, il doit impérativement en parler avec un adulte de l'école pour que nous puissions prendre en charge sa situation.

* * * * *

Sport-Arts-Formation

Suivi médical



Beaucoup de jeunes sportifs qui pratiquent plus de dix heures de sport par semaine rencontrent différents problèmes de blessures, de croissance (Osgood, Seewer), de récupération, de fatigue, etc.

À l'adolescence, il est vraiment important d'apprendre à écouter son corps et parfois de s'imposer une pause souvent bienfaitrice. Les parents et entraîneurs ont un rôle important; au fil des années ils ont appris à connaître les signes caractéristiques annonciateurs!

Il est également conseillé d'effectuer une fois par année un contrôle médical avec un bilan sanguin qui peut servi à pallier d'éventuelles carences en fer, en magnésium ou autre éléments importants.

Pour un tel suivi médical, vous pouvez aller à la SUVA, partenaire également de Swiss Olympic, chez un médecin du sport (par ex. le Dr Jacob à Grône), ou chez votre médecin de famille.

Interdictions

L'article 8 du « Règlement concernant les congés et les mesures disciplinaires applicables dans les limites de la scolarité obligatoire » précise que dans le cadre de l'école il est formellement interdit :

- a) de consommer ou de détenir de l'alcool;
- b) de fumer;
- c) de notamment détenir, vendre, distribuer ou consommer des stupéfiants au sens des dispositions spécifiques ;
- d) de détenir ou de distribuer des publications dont le contenu est prohibé par les dispositions spécifiques en la matière ;
- e) de détenir des objets et des produits dangereux ;
- f) d'utiliser un téléphone portable en classe.

La violation de ces interdictions est toujours motif de sanction.

Transport scolaire

L'entreprise de transport Ballestraz SA nous a signalé plusieurs comportements inadéquats de la part de certains élèves du CO durant ces dernières semaines.

Ainsi, veuillez rappeler à vos enfants de :

- ne pas utiliser inutilement les boutons de demandes d'arrêt :
- ne pas utiliser de skateboard ou de rollers dans le bus ;
- respecter les sièges des bus.

En cas de déprédation, les réparations sont à la charge des fautifs ou de leurs parents ou représentants légaux.

Nouvelle enseignante

Joëlle Pralong enseigne au CO Grône depuis le début de l'année scolaire 2021-2022.



Titulaire d'un Master en langues et littératures française et anglaises, passionnée de littérature, de théâtre et de montagne, Mme Pralong enseigne le français et l'anglais.

Nous sommes très heureux de compter Mme Pralong parmi le personnel enseignant de CO Grône.

Produits stupéfiants

La direction a récemment dû gérer une situation de produit stupéfiant au sein de notre école.

Les informations en notre possession et pièces à convictions ont été transmises à la police cantonale. Les élèves concernés ont été sanctionnés.

La direction condamne fermement la détention et la consommation de produits stupéfiants de toutes sortes et met tout en œuvre pour éviter

Cross des Vignes 2021

Les résultats du Cross des Vignes, qui s'est déroulé le 11 octobre dernier, sont publiés sur notre site internet : www.aepcorg.ch.

Nous félicitons particulièrement les vainqueurs de chaque catégorie :

- Maïwenn Lambert (populaires filles)
- Ilan Theytaz (populaires garçons)
- Lucie Stauffer (élites filles)
- Matteo Tosi (élites garçons)

027 459 22 55
www.cogrone.ch
secretariat@cogrone.ch